

EDUTHERAPIE

Programme d'ETP pour les patients
atteints d'une pathologie cancéreuse
Et traités par thérapies orales

23/03/2017

Rachel Tribout, Responsable Chimiothérapie Ambulatoire
Célia Bécuwe, Oncologue Médical



EDUCATION THERAPEUTIQUE?

- L'éducation thérapeutique est destinée à aider les patients, **atteints de maladies chroniques**, et leur famille à **comprendre** la maladie et le traitement afin **d'acquérir des compétences** pour **vivre au mieux** avec leur maladie et leurs traitements et donc de maintenir ou d'améliorer **leur qualité de vie**.
 - Nouvelle façon de penser les soins : **patients= acteurs** de leur santé → impliqués dans une démarche qui prend en compte toutes les spécificités de leur maladie, leurs conditions de vie et leurs situations personnelles.
 - **En participant à L'ETP, le patient :**
 - Connaît mieux la maladie dont il est atteint **SAVOIR**
 - S'approprie des savoir-faire utiles pour prévenir les complications, notamment en améliorant le suivi du traitement **SAVOIR FAIRE**
 - Acquiert les bons réflexes dans chaque situation de la vie quotidienne et participe ainsi au maintien ou à l'amélioration de sa qualité de vie **SAVOIR ETRE**
- il mobilise, acquiert ou maintient des compétences d'auto-soin et des compétences d'adaptation nécessaires à l'amélioration de sa situation personnelle.

EDUCATION THERAPEUTIQUE?

- **Plusieurs étapes rythment un programme d'ETP :**
- ETP → **programmes** autorisés (ARS): démarche structurée, intégrée au parcours de soins.
- L'éducation thérapeutique est financée par des fonds régionaux de prévention, versés aux professionnels par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Un programme= ensemble de rendez-vous, répondant à une situation particulière et personnelle; en **individuel ou en groupe**, animés par une équipe de professionnels de santé.
- Un premier rendez-vous de **diagnostic éducatif** permet d'élaborer **un projet personnalisé** avec des objectifs prioritaires.
- Des **séances individuelles ou collectives**, d'activités **pratiques** et concrètes, lieux de discussions et d'échanges concernant la santé, améliorent la compréhension de la maladie et sa gestion au quotidien.
- Un dernier **rendez-vous clôture** le programme pour faire le bilan des compétences acquises, ce qui va mieux ou qui pourrait aller mieux et envisage des solutions pour l'avenir.

EDUCATION THERAPEUTIQUE?

- En dehors d'un programme structuré d'ETP, tout professionnel de santé peut adopter **une posture éducative**:
 - ➔ manière de travailler qui permet **l'implication du patient** dans les décisions relatives à sa santé.
 - ➔ Le professionnel sort alors d'une posture prescriptive ou injonctive pour considérer le patient comme un véritable partenaire et tente de créer **une alliance thérapeutique**.

POURQUOI UN PROGRAMME D'ETP EN CANCÉROLOGIE?

- Plan cancer 2014-2017 (action 7-14)
- Le cancer est considéré comme une maladie chronique et une affection de longue durée.
- Impact sur la qualité de vie



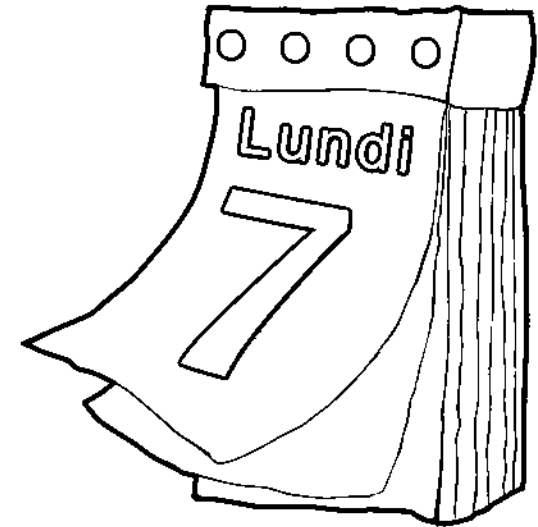
MODALITES DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Début de rédaction du programme en automne 2014

Demande d'autorisation du programme déposé à l'ARS en juillet 2015

EDUTHERAPIE a été validé et autorisé par l'ARS en septembre 2015

Début de mise en œuvre du programme en janvier 2016



POURQUOI LES THÉRAPIES ORALES ?

A l'heure actuelle environ 5% de l'ensemble des chimiothérapies se prennent par voie orale. En termes de données épidémiologiques les patients sous thérapies orales représenteront près de 50% des patients en 2020.

LES THÉRAPIES ORALES

Elles répondent en effet à une triple exigence :

- **Améliorer la qualité de vie** des patients,
- Leur donner une plus grande **autonomie**,
- **Garantir une efficacité** au moins égale ou supérieure à une chimiothérapie classique.



LE RISQUE DES THERAPIES ORALES

- La **mauvaise observance** du traitement
- La **non observance** du traitement
- **Banalisation** du traitement
- **Effets secondaires non négligeables**



LES CRITÈRES D'INCLUSION DANS LE PROGRAMME

- Patients adultes atteints de tout type de cancer métastatique ou non et pouvant bénéficier d'un traitement anticancéreux oral
- Homme ou femme âgés de 18 ans ou plus, venant seul ou accompagné
- Parlant et comprenant le français ou accompagné d'un interprète (professionnel ou entourage)
- Consentement donné.



LES CRITÈRES D'EXCLUSION DU PROGRAMME

Nous n'avons retenu aucun critère d'exclusion à l'entrée dans le programme d'ETP



INCLUSION

Lors de la **consultation médicale** d'instauration du traitement par thérapies ciblées, le médecin propose au patient :

- d'entrer dans le programme d'ETP.
- explique le programme, les modalités d'accès aux ateliers,
- prévoit un RDV avec les infirmières de coordination pour réaliser le bilan éducatif partagé, compléter les informations reçu par le patient et répondre à ses questions.
Programmation des rdv à J7 et J15 pour le suivi téléphonique du patient.



INCLUSION

Si le patient accepte de participer au programme d'ETP, le médecin remet au patient :

- Le **formulaire de consentement** à signer (un exemplaire signé est remis au patient, un exemplaire est mis dans le dossier du patient),
- La notice d'information des patients
- La **charte de confidentialité** signée par le médecin (un exemplaire pour le patient, un exemplaire dans le dossier patient),
- La **charte de déontologie**.



OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ETP

Développer chez le patient des **connaissances et compétences**, afin d'améliorer sa prise en charge et sa qualité de vie.

Ainsi le patient devient « **acteur** » de sa maladie et de son traitement.



LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- compétences d'**auto-soins**
- compétences de **sécurité**
- compétences d'**adaptation**



LE PARTENARIAT :

- deux associations de patients
- Liges contre la cancer CD54
- les médecins
- les pharmaciens hospitaliers
- les infirmières de coordination (IDE d'annonce)
- les diététiciennes
- les psychologues
- des libéraux
- des IDES des services de chimiothérapie et de médecine



La participation des professionnels de santé ainsi que des associations s'est faite sur la base du volontariat.

ATELIERS

Le programme est constitué de 7 ateliers : dont 5 ateliers collectifs et 2 ateliers individuels

Les **ateliers collectifs** sont animés sur **deux sites** :

▪ **La Polyclinique de Gentilly :**

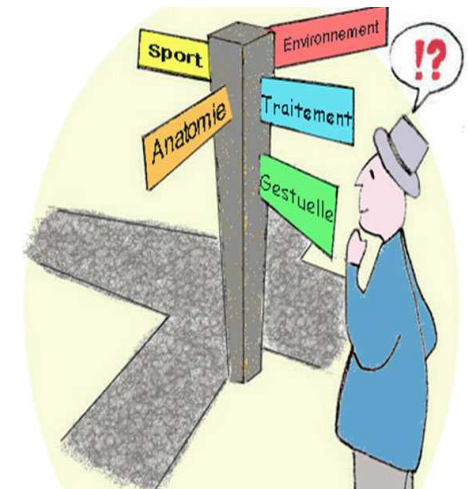
- « Prévention des Effets indésirables digestifs »
- « Gestion de votre traitement anticancéreux oral »
- « Connaître et comprendre votre maladie pour mieux l'expliquer »

▪ **La Lignes contre le cancer 54 :**

- « La vie quotidienne »
- « Prévention des effets indésirables cutanés »

Les **ateliers individuels** sont animés à la **Polyclinique de Gentilly** au décours d'une consultation médicale :

- « Savoir prendre votre tension artérielle »
- « Savoir lire votre prise de sang »



MODALITÉS DE COORDINATION ET D'INFORMATION

Entre les intervenants au sein du programme :

L'équipe d'ETP se réunit une fois /mois pour discuter des problématiques rencontrées, des améliorations à apporter au programme et leurs mises en œuvre.

Le dossier du patient est informatisé ce qui permet une visualisation des données par l'ensemble des intervenants.



MODALITÉS DE COORDINATION ET D'INFORMATION

Avec les autres intervenants du parcours de soins du patient :
après accord signé du patient

le médecin traitant, l'infirmière libérale ainsi que le pharmacien d'officine du patient recevront un courrier à chaque étape clé du programme d'ETP :

- Bilan éducatif partagé
- Suivi téléphonique à J7 et J15
- Evaluation en fin de programme à 1mois
- Evaluation de l'impact du programme à 3mois
- Sortie du programme



BILAN APRES 1 AN

EDUTHERAPIE a été proposé à 61 patients traités par thérapie orale : 18 hommes / 43 femmes

- 29 patients ont accepté de participer
- 32 patients ont refusé le programme pour causes :
 - Éloignement / PEC du transport
 - Effets indésirables importants pour la plupart des patients sous thérapies ciblées, donc difficultés pour participer aux ateliers d'ETP

Nous avons un taux de satisfaction de **95%**, selon une étude menée auprès des patients ayant participé au programme.



BILAN APRES 1 AN

- Les points forts:
 - Apprécie le temps d'échange, les explications et réponses aux questions
 - Réassurance
 - Suivi thérapeutique des patients
 - Coordination ville/hôpital
- Les points faibles, limites:
 - Barrière du langage
 - PEC des transports dans le cadre de l'ETP
 - Coordination des différentes activités des IDE de coordination : annonce, suivi téléphonique, ETP
 - RELATION VILLE HOPITAL



- *www.etp-lorraine.fr*

